



Adhésion obligatoire à une mutuelle

Par **Bernard**, le **30/11/2008** à **22:02**

Notre employeur vient de nous adresser une note de service dans laquelle il nous informe que le comité d'entreprise souhaite faire évoluer le contrat que le liait à une mutuelle en rendant l'adhésion des employés obligatoire à cette mutuelle.

Je suis déjà adhérent à une mutuelle qui me donne entière satisfaction, l'employeur et le CE peuvent-ils m'obliger à souscrire un autre contrat ?

Je vous remercie de vos précieux conseils.

Bernard